

Sainte-Thérèse, le 16 octobre 2018

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 755, boulevard
Curé-Boivin à Boisbriand, lot 3 006 309 du cadastre du Québec.
V/réf. : CM4759.0

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 28 septembre dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 6 mars 2008, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.
Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (3)

Sainte-Thérèse, le 6 mars 2008

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(Article 22)

Les Insecticides Puroguard ltée.
264, rue Querbes
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7G 2J2

N/Réf. : 7610-15-01-02368 10
400472874

Objet : Exploitation d'une usine de production d'insecticides

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 20 août 2007, reçue le 25 février 2008 et complétée le 3 mars 2008, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une usine de production d'insecticides pour usage domestique sur le lot 3 006 309 du cadastre du Québec, ville de Boisbriand, MRC Thérèse-De Blainville.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire « Demande de certificat d'autorisation » daté du 20 août 2007 et signé par Claude Malboeuf, directeur général, 12 pages et 5 annexes ;
- Lettre transmise par télécopieur datée du 3 mars 2008 et signée par Claude Malboeuf, directeur général, 1 page et 3 annexes.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: 7610-15-01-02368 07
400472874


Le 6 mars 2008

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



JR/YD

Jean Rivet

Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise de Montréal, de Laval, de
Lanaudière et des Laurentides